

A P L OUEST

INFORMATIONS

N° 103

3 Juillet 1975

- 1-APRES L A.G. DU 30 JUIN
- 2-PETITES NOUVELLES : G.I.B. C.N.T. BRAUD ST LOUIS
- 3-JOURNAL DE BORD DE L ACTION DE LA PINSONNIERE (MESANGER)
- 12-CHEIX EN RETZ : ETRE PROPRIETAIRE, AVOIR DE L ARGENT...
DONNE-T-IL TOUS LES DROITS ?
- 13-TELE-CINE-TELE-CINE-TELE-CINE
- 14 SOUSCRIPTION PAYSANS-TRAVAILLEURS
- 16- "SACCAGE A LA PINSONNIERE ." (tract)

A.P.L. 29 rue J. Jaures - Nantes - TEL 73 22 48

PÉRIODIQUE NANTES CCCAP 54 701

Dir. Maurice CLAVEL

1 F

12 n°s 10 F

APRÈS L' A. G. DU 30 JUIN

Le numero que nous publions cette semaine est assez réduit. L'équipe d'animation, déjà restreinte en temps ordinaire, aura les plus grandes difficultés pour faire paraître le bulletin en Juillet-Aout, bien qu'on soit tous convaincus de la nécessité de le faire. — Nous essaierons de publier deux numeros par mois : prochain numero dans la dernière semaine de Juillet probablement.

Cela rejoint d'ailleurs une des principales contradictions abordées au cours de l'Assemblée Générale. — Le développement de l'A.P.L. est réel; à la rentrée, l'utilisation de l'offset, désormais très probable, en améliorant la présentation générale du bulletin, contribuera encore à ce développement. — Mais tout cela augmente aussi non seulement le travail, mais surtout les responsabilités politiques de l'équipe d'animation. — Or l'équipe en question demeure des plus restreintes.

Les discussions de l'A.G., sensiblement approfondies par rapport aux précédentes, donneront lieu à un nouveau manifeste de l'A.P.L., avec plus de précisions sur l'évolution de la nature du bulletin. La rédaction et la publication de ce texte ne pourront se faire que début Septembre, surtout si nous voulons y associer un maximum de lecteurs.

A. P. L.

PETITES NOUVELLES

Le Groupe Information Bretagne (G.I.B.) organisateur du meeting de soutien aux basques le 23 Juin appelle a une réunion pour constituer un Comité de Soutien aux basques et aux Espagnols victimes de la répression franquiste.

Cet appel est adressé - Aux organisations politiques : P.C.F. P.S. Radicaux de Gauche P.S.U. - U.D.B. Révolution L.C.R. P.L.C. - U.M.N. Paysans-Travailleurs, H.R. et à tous les démocrates anti-fascistes.

- Aux organisations syndicales C.G.T.

C.F.D.T. FO FDSEA FEN

Réunion le 9 Juillet à la Fraternité Protestante-Rue Amiral Duchaffault Nantes

G.I.B. Lib71 29 rue J.Jaures 44 NANTES

L'Union Locale de la Confédération Nationale du Travail de Nantes, créée il y a quelques mois, tient une permanence au 43 rue Felix Faure, à REZE (près Pont-Rousseau) le Samedi de 15 H00 à 19 H00

La CNT (section française de l'Association Internationale des Travailleurs se réclamant de l'Anarcho-Syndicalisme préconise :

- L'Action directe
- L'Apolitisme du Syndicat
- et a pour but de préparer la Grève Générale Expropriatrice

Mercredi 25 JUIN une centaine de manifestants ont barré les routes accédant au site prévu pour l'implantation de la centrale nucléaire provoquant l'arrêt des travaux d'aménagement.

Aucun incident n'a eu lieu entre les forces de l'ordre et manifestants. Certains ont même engagé le dialogue.

Les agriculteurs de Braud et les comités anti-nucléaires ont décidé de poursuivre cette forme d'action tant que les travaux persisteront. Pour les soutenir, un camping gratuit a été organisé dans les marais depuis le 22 JUIN. Il se poursuivra tout l'été. Il est ouvert à tous ceux qu'intéresse la lutte anti-nucléaire.

COMITE DE COORDINATION DE BRAUD ST LOUIS

JOURNAL DE BORD DE L'ACTION DE LA PINSONNIÈRE - MÉSANGER

RAPPEL DES FAITS

Le Bail se terminait le 1er Novembre 1973.

Le 4 novembre 74, les paysans travailleurs (P.T.) appellent les paysans et les ouvriers à se rassembler à la Pinsonnière, dans la ferme de Charles, 44 ans, et Marie 42 ans, PELLERIN et de leurs deux enfants agés de 14 et 16 ans. Ils exploitent 28 ha depuis le 1er novembre 74.

En 1970, Clovis RETIERE, chef d'équipe à la SNCF, demeurant aux Masses à St GERON achète cette ferme par l'intermédiaire de sa fille Jacqueline. Au mois d'avril 71, il envoie un congé à son fermier pour une reprise personnelle, alors qu'il manipule déjà une vingtaine d'ha sur Mesangers et St GERON.

À deux ans de la retraite, tout le monde considère que RETIERE n'est pas au chômage, il n'a pas besoin de cette terre pour vivre.

À partir de ce jour une garde est mise en place pour intervenir face aux menaces d'expulsion. Elle s'organise jusqu'au 20 novembre.

Le 20 novembre 74 : des flics, l'huissier, des camions à bestiaux et de déménagement. Le préfet a choisi ce jour là car il y avait le rassemblement sur NANTES pour soutenir 5 inculpés des actions viande. Malheureusement pour lui, 100 paysans sur 140 à MESANGERS l'empêchent de réaliser cette sale besogne.

du 15 décembre au 15 mars nous étions relativement tranquillisés sous prétexte d'une loi qui prévoit de ne pas expulser les gens durant cette période.

Au mois de février la famille PELLERIN envoie 3500 F au propriétaire par mandat-porte sous intitulé "fermage". Le propriétaire récupère l'argent.

Un mois après le groupe P.T. déclare que le propriétaire a accepté un fermage au vu de la jurisprudence. Pris à contre pied, le propriétaire est obligé d'enclencher une procédure de justice pour faire indiquer que les 3500 n'étaient pas du fermage mais une indemnité d'occupation des lieux :

- d'abord en tribunal paritaire où il sent le terrain défavorable et arrête cette procédure.
- puis devant le tribunal civil où il avait plus de chances de gagner.

En fait, le procès avait lieu le 27 mai et le délibéré devait être prononcé le 27 Juin à 9 heures.

Nous attendions donc le résultat du jugement.

LUNDI 23 JUIN

- Les faits : le propriétaire RETIERE vient dans la soirée accompagné de son gendre CHASSANITE pour planter des piquets dans l'orge.

Ch PELLERIN a retiré les piquets et entrepris de vider les deux compères. C'est à ce moment là que RETIERE lui donne un coup de marteau de forgeron dans l'estomac et que le gendre court chercher son fusil et le charge.

- Notre analyse : aussitôt avertis, nous avons pensé qu'il s'agissait d'une provocation et qu'il ne fallait pas sraffoler.

MARDI 24 JUIN Matin

- Les faits. Dès le lendemain matin, RETIERE accompagné des gendarmes locaux (20) entreprend de détruire un champ d'orge. L'alerte est aussitôt donnée, une trentaine de paysans de MESANGERS veulent intervenir et demander ce que RETIERE était en train de faire. On leur répond que RETIERE est à niveler le terrain pour construire une maison.

- Y-a-t-Il permis de construire ?
- Oui.

- C'est alors qu'il vont vérifier en mairie et découvre qu'effectivement il y avait permis de construire mais sans implantation précise.

\$ Il y a collusion manifeste au niveau de la mairie. (secrétaire et maire).

\$ En fait il n'y a pas eu d'enquête préliminaire, l'affichage n'a eu lieu que dans l'après-midi, alors que celle-ci aurait dû y être trois semaines auparavant. Par ailleurs, CHERON, maire de la commune, a refusé à une fille CLEMENCEAU de la BEUSSIÈRE de construire en pleine nature : "il y a un lotissement". Alors qu'il l'autorise à Clovis RETIERE.

Les responsables du syndicat local demandent alors au propriétaire de délimiter son terrain. Pendant ce temps la mobilisation s'emplifie, plus de 100 personnes sont présentes dans l'après-midi: essais de décheniller le bull, un P.T. se fait bousculer CHASSENITE (le gendre) se fait moucher, les gars arrêtent

le bull, forcing des gendarmes, présence du sous-préfet qui conduisait les opérations à la jumelle de loin dès 7 h 30.

- Notre analyse : nous rappelons qu'il y a provocation dans cet acte, a trois jours du délibéré du procès. Que l'autorisation de construction est curieusement "subie" par le maire. Qu'accepter cette construction à 300 m ; des logements des PELLERIN s'était accepter que les PELLERIN ne puissent plus vivre à la PINSONNIERE.

MARDI 24 JUIN après-midi

- Les faits : pendant que les délégués allaient demander à la PAMIA de retirer son bull, on a arrêté RETIERE et empêché de travailler. Il était pourtant toujours protégé par les flics. Les opérations trainant des gens s'en vont, d'autres arrivent. Un responsable de la PAMIA vient sur les lieux pour enlever son bull. C'est alors que les paysans demandent à ce qu'il étale la terre. La PAMIA refuse mais veut bien enlever le bull. Les gens débattent de savoir si vraiment il faut exiger d'étendre la terre. Le bull reste là, le chauffeur s'en va chercher le porte bull.

En fait de porte bull ce sont trois cars de gardes mobiles qui arrivent à MESANGERS. C'est alors que les manifestants sont sommés de quitter le terrain.

Le groupe décide de rester pour attendre le porte-bull. Les flics font évacuer les voitures et se préparent à l'affrontement. Le sous-préfet posté à 500 m des lieux derrière ses jumelles, gesticule et hurle : "mais enfin, pourquoi n'attaquent-ils pas".

Les CRS investissent le terrain et repoussent les paysans sur la route de remembrement. Les manifestants se font malmener.

Le chauffeur revient et sort le bull sur la route sous les applaudissements des paysans. Le sous préfet rattrape le chauffeur et le somme de continuer le travail : "c'est l'administration qui a commandé le bull, et c'est à elle que vous devez obéir !".

Le chauffeur : "mon patron m'a dit de rentrer le matériel, je le rentre, je ne connais qu'un patron"... et il repart.

Comme il n'y avait plus de bull le sous-préfet s'est senti obligé de partir. Mais il laisse ses flics.

-Notre analyse : nous avons insisté pour que la terre soit étendue avec des tracteurs. Les paysans de MESANGERS pensaient qu'il valait mieux attendre : "c'est bon que les gens voient le travail dégueulasse du propriétaire".

On décide alors de le faire le lendemain midi avec tout le monde. Nous dénonçons l'attitude du maire qui se cache dans la neutralité.

MERCREDI 25 JUIN matin

(jour de la mobilisation sur Nantes pour le procès des DURANT)

Les faits : toute la nuit trois cars de CRS ont gardé le terrain et des flics en treillis occupent tout l'arrondissement (ils sont en manoeuvre parait-il).

RETIERE arrive, cette fois avec un MANITOU-TRACTOPELE.

La mobilisation sur MESANGERS est commencée mais il y a es-soufflement une dizaine de gars passent. La région de VARADES est présente décision du syndicat local d'accepter la construction sans le consentement des PELLERIN.

- Notre analyse : nous proposons de maintenir un piquet et que les gars en allant à NANTES passent par la PINSONNIERE. Nous aurions souhaité que la région d'ANCENIS reste. Mais la F.D.S.E.A. décide d'envoyer des gars à NANTES. Des dispositions sont prises pour que la manif de NANTES revienne à MESANGERS.

MERCREDI 25 JUIN 17 heures

-Les faits : plus de 600 personnes arrivent à la PINSONNIERE et entourent le terrain. le MANITOU est parti vers 16 H 30. Très vite l'initiative est prise d'aller rendre visite au maire. Une délégation s'y rend. Le bureau n'informe pas le syndicat local que la manif s'y rend... les P.T. le regrettent.

Le maire, devant cette présence importante se déclare neutre et n'avoir rien à voir avec l'affaire. Les responsables lui rappellent que du fait de sa fonction et de son attitude vis à vis de la présence de CRS sur sa commune, il s'affichait comme défenseur du droit de propriété, même au prix du désordre. Sa femme répondit que c'était normal.

- Notre analyse : nous savions que le maire était dès le départ pour l'expulsion des PELLERIN. Là, nous ne pouvions que le dénoncer publiquement.

Nous prenons la décision d'informer. La presse étant muselée et incorrecte, on décide de faire un communiqué. Mais les journaux ne paraissent pas le lendemain. (grève).

Un contact avec les salariés est envisagé, une surveillance est organisée à la PINSONNIERE.

JEUDI 26 JUIN

Les faits : durant la matinée une prise d'arme a lieu dans le parc du chateau de COSSE-BRISSAC, maire de StMARS, conseiller général et membre du comité directeur du centre démocrate de Loire Atlantique. Pour ne pas les déranger dans leurs réjouissances ROTIERE ne revient pas à la PINSONNIERE ce jour là.

Les flics ont patrouillé toute la nuit dans l'arrondissement. Ils demandent à la population si elle n'a pas vu des militaires en calot. Beaucoup n'apprécient pas la plaisanterie et leur demande si c'est par hasard qu'ils sont là. Cinq cars de CRS ont surveillé le terrain et sont encore présents le matin. Ils sont repartis dans la journée. Durant la journée rien d'anormal.

- le soir, le groupe P.T. réalise un tract et prépare le collectif départemental. Et du fait que le résultat du procès doit être rendu le vendredi matin, nous décidons de nous retrouver vers 12 heures. Autour de cette réunion, nous constatons ce déploiement de forces et pensions qu'il y avait volonté de provocation. L'expulsion ne nous semblait pas possible.

VENDREDI 27 JUIN

- Sans aucune sommation à 6 heures précises, les flics défoncent la porte des PELLERIN. Plus de 600 C S avaient pris place autour de la PINSONNIERE. Bien avant, les camions de bestiaux et de déménagement étaient présents eux aussi.

§ Dès 3 h 30 du matin, les flics, CRS et compagnie, prennent
§ position autour de la PINSONNIERE. A 6 heures, maître
§ BAUX somme la famille PELLERIN de sortir des lieux. Comme
§ il ne répondent pas aux sommations, les portes sont en-
§ foncées et la famille PELLERIN mise dehors. A ce moment
§ maître BAUX dit : "je vous déclare expulsés". L'huissier
§ semontre implacable et interdit toute nouvelle rentrée à
§ la maison à la famille PELLERIN que ce soit pour chercher
§ de l'eau ou les semelles spéciales de Marie. Les flics se
§ montrant un peu plus sociables avec tout ce que cela peut
§ sous entendre.

§ Ils laissent la famille PELLERIN dehors en plein soleil
§ avec interdiction de bouger jusqu'à midi, heure à laquelle
§ deux propositions sont faites :

§ - soit monter dans une estafette
§ - soit monter dans un taxi et suivre leurs meubles. Pour
§ aller où ? ... l'inconnu !

§ Après une heure de trajet toujours accompagnés de flics en
§ civil, il arrivent près de BOTZ EN MAUGES., dans le MAINE
§ et LOIRE.

§ En arrivant ils apprennent qu'il y a un entrepos pour
§ quelques meubles mis à leur disposition mais pas de
§ logement: LES PELLERIN sont donc à la rue. La proprié-
§ taire présente sur les lieux, et dont l'accord pour
§ entreposer quelques meubles et dont l'accord avait été
§ donné par son fil, éleveur de chevaux, au sous-préfet
§ y refuse d'accepter les meubles, et plus forte raison de
§ loger la famille PELLERIN. Celle-ci attend, toujours
§ gardée par deux flics en civil. Un des deux ne dit rien,
§ mais l'autre leur refuse d'aller chercher à boire sous
§ peine d'aller "en tôle" ce soir. La famille PELLERIN
§ voyant les flics avec un journal leur demande s'il ne
§ serait pas possible de le lire. Le flic leur répond que
§ s'il "veulent le lire qu'ils le paient"... ce que les
§ PELLERIN refusent.

§ A un moment donné tout de même Charles réussit en s'écha-
§ pant à envoyer un télégramme à un exploitant de MESANGERS
§ et à téléphoner à la F.D.S.E.A. Nous sommes prévenus
§ aussitôt.

La parade paraît impossible. On s'informe, on se mobilise pour se retrouver et décider de ce qu'on allait faire. On se retrouve chez Bernard et Marie-paule Lambert. L'initiative est prise d'aller s'informer et photographier l'événement.

On apprend alors que la famille PELLERIN vient de partir. Il est 13 H 30, les copains qui ont essayé de suivre se font épingler. Cela leur permet d'ailleurs de voir ce qui se passe à la Pinsonnière.

C'est à ce moment-là que nous arrivons enfin à reprendre contact avec l'avocat TAUPIER chargé de défendre l'affaire, absolument introuvable le matin et qui l'après-midi nous communique le résultat négatif du procès :
"Le Tribunal a refusé de considérer que les 3500 F étaient un fermage, mais qu'il s'agissait d'une indemnité pour l'occupation des lieux"
En retour nous lui demandons de téléphoner au préfet pour lui demander ce que sont devenus les PELLERIN. Il ne nous a jamais redonné de nouvelles. Il doit avoir peur de ne pas être payé et a sans doute choisi son camp.

Par la FDSEA nous apprenons que les PELLERIN se trouvent à la Boutouchère en St-Florent (Maine et Loire). Il est 15 heures. Les 200 personnes présentes décident d'aller chercher les Pellerin. Ils arrêtent à La Pinsonnière pour récupérer les deux copains arrêtés, que les flics relâchent sans difficulté.

A 17 heures on retrouve les PELLERIN. On décide de les ramener en lieu sur. Ensuite les camions de meubles sont eux aussi invités à rentrer.

-A 18 heures les PELLERIN reviennent à Mésanger, et à 19 heures les camions de meubles sont sur la place de l'Eglise. La messe de 18 heures étant pour les défunts de la famille CHERON le maire était présent et fait aussitôt garder l'Eglise par les C.R.S... Même si une majorité de présents souhaitaient mettre les meubles à l'intérieur de l'Eglise, personne n'était nécontent de voir les meubles revenus à Mésanger, et surtout de voir l'embarras des autorités.
"Mais oui M. le Maire, voilà le fruit de votre neutralité"

Craignent de voir les meubles mis en fourrière, nous cherchons une solution. L'agent de la C.A.N.A (coopérative) refuse, le syndicat local ne s'en occupe pas. Nous trouvons un fermier qui accepte de les prendre en garde. Nous négocions avec le préfet le remisage de ces meubles et en contre-partie :

- de pouvoir enlever les bêtes mises en fourrière dans le Maine et Loire
- d'avoir la main-mise sur le matériel et les récoltes restées à la Pinsonnière .

Il n'y a pas d'accord signé mais il accepte de se débarrasser des meubles, que nous engrangeons après avoir fait constater une partie des dégâts par l'huissier de Retière (BAUX) . Nous indiquons à ce propos que nous avons émis des réserves sur les animaux transportés. Par ailleurs l'huissier n'a pas pu nous montrer le relevé des marchandises prises en charge.

Pendant le même temps nous organisons avec les syndicats ouvriers une rencontre à ANCENIS. Etaient présents CFDT CGT FO , le p s et en cours de réunion la FDSEA. L'objectif était la réalisation d'un tract. Nous notons une réelle volonté des syndicats ouvriers d'informer la masse ouvrière et même avec la CFDT de créer des rapports plus conscients avec les Paysans-Travailleurs. Seule la FDSEA a des difficultés à se retrouver dans le débat, et s'interrogeait de signer du moment que le syndicat local n'était pas au courant. A cela nous avons répondu qu'il était de leur ressort de régler leurs problèmes internes. En ce qui nous concerne, P.T., le groupe sympathisant est d'accord avec le tract, mieux il souhaite aller plus loin.

SAMEDI 28 JUIN. - Le tract est tiré et réparti dans toute la région. A midi, réunion PT pour débattre de la situation des PELLERIN. Charles, Marie et leurs enfants sont présents. Tout le monde est d'accord pour laisser la responsabilité de l'action aux autorités, et dire que l'expulsion n'est pas terminée. TOUT doit être fait pour les réinstaller d'abord à La Pinsonnière. Mais pour l'instant la situation provisoire doit mettre en cause les notables de la commune.

- 1-La famille PELLERIN est gardée par les Paysans-Travailleurs dans des lieux non-officialisés.
- 2-Le meuble est garé chez M.GOISET, le Relionière, Mésanger.
- 3-Des pourparlers sont engagés avec des gens de Mésanger pour répartir les animaux.

Dans la soirée Charles est allé avec un Paysan-Travailleur à La Pinsonnière, gardée par les C.R.S., pour vérifier l'état du matériel et du foin. Ils constatent qu'il y a du matériel détérioré et qu'il faut faire revenir l'huissier.

Dans la matinée Marie allait voir ses meubles et chercher du linge. On décide de faire en sorte que le courrier de PELLERIN soit acheminé chez Louis Garreau, Le Pas Nantais à Mésanger .

DIMANCHE 29 JUIN Un groupe de C.R.S. garde toujours La Pinsonnière

A l'Eglise on dénonce l'expulsion et on engage les gens à se montrer concrètement solidaires. L'après-midi, à la kermesse, le sous-préfet veut passer son après midi en famille. Devant la consternation de la population, les responsables parlaient d'arrêter les jeux et de partir.....C'est le sous-préfet qui part.

Réunis dans la soirée nous décidons :

- 1-De continuer le journal de bord.
- 2-De prendre contact avec un avocat pour reprendre les constats.
- 3-De participer à une réunion avec les militants P.S. locaux
- 4-D'organiser une Assemblée Générale avec les syndicalistes de la région
- 5-D'assurer le logement des animaux.
- 6-De changer le quartier général qui sera chez Jean GOI ZET.

Les p.T. qui ont le téléphone assureront les relations avec l'extérieur mais les décisions se prendront au nouveau quartier général.

- 7-Mettre en place une souscription d'aide à la famille PELLERIN et la proposer à diffuser à; différentes instances P.T. ou non.

A SUIVRE

[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is arranged in several paragraphs and is difficult to discern due to its low contrast and ghosting.]

TELE-CINE-TELE

TELEVISION

————— HANS RICHTER ET LE DADAISME , émission réalisée par Adrian Mabeu (Dimanche 6 Juillet 3) 20 h 00.- Emission consacrée au Dadaïsme, école de pensée qui fut à l'origine du Surréalisme. Un des principaux membres du groupe, Hans Richter, parlera de Duchamp, Ernst, Picabia, Tzara, Breton, Man Ray.

————— UN CONVOI DE LA MORT (ou : "A propos du totalitarisme "), émission de Claude Otzenberger. Mercredi 9 Juillet TF I 22 h 05 .A partir d'entretiens avec des personnalités diverses (parmi II personnes interrogées: Albert Memmi, Henri Alleg, David Rousset) il s'agit d'une réflexion sur les camps de concentration et le racisme.

Cette émission devait être programmée le 23 Avril dernier, à l'occasion du 30) anniversaire de la libération des camps de déportation. Elle fut annulée car la direction de la première chaîne estima "qu'elle ne pouvait faire l'unanimité des déportés ". Diverses protestations firent qu'elle est de nouveau programmée. Elle est réalisée par l'auteur du film "Demain la Chine".

CINEMA

————— LA FAILLE film français de Peter Fleischman, interprété par Michel Piccoli et Ugo Tognazzi (1974) . —Dénunciation des méthodes fascistes de la police dans la Grèce des colonels. Par l'auteur de "Scènes de chasse en Bavière " Olympia I rue Franklin Nantes Tous les jours 15 h 00, et 21 H 15, Samedi 15 H 00, 20 H 15 23 H 15

————— LE DICTATEUR film américain de Charles Chaplin (1940).
En raison de son succès, le film est projeté une semaine de plus. Ne pas manquer si on ne l'a pas vu, cette oeuvre exceptionnelle, satire politique à la fois énorme et subtile du Nazisme. Réalisé il y a 35 ans ce film est toujours à l'avant-garde du Cinéma Politique. Même aujourd'hui; peu de cinéastes se risquent à faire ce que Chaplin a toujours fait : le mélange du burlesque et du réalisme. Et l'on s'aperçoit surtout en voyant Le Dictateur que toute la réflexion et toute la pratique artistique de Chaplin visèrent à faire de ses films des oeuvres populaires, ce qui, dans le domaine de l'art politique n'est pas rien. Le Versailles I 15 quai de Versailles, Nantes
Tous les soirs 20 H 00

ETRE PROPRIÉTAIRE,
AVOIR DE L'ARGENT
DONNE-T-IL TOUS LES DROITS ?

A

Armand et Henriette Mouillé cultivent la ferme du Bois au Maine depuis 1963.

Le propriétaire Rondineau, du Pellerin, retraité, prétend les faire partir sans aucun motif sérieux. Après des années de tracasseries, le vendredi 27 Juin, Rondineau et ses enfants ont franchi un pas de plus dans l'escalade.

Les liens de 500 bottes de foin ont été coupés, un groupe de pompes appartenant au fermier fut retrouvé au fond du puits. Le 27, ils sont venus à 6, et ont découvert 150 M2 de toiture sur la maison d'habitation, après avoir brisé les clôtures et les vitres.

Cette guerre des nerfs a pour but de chasser la famille Mouillé de l'exploitation pour les remplacer par la belle-fille mariée à un technicien, qui veut jouer à la fermière, en élevant des moutons et des volailles.

C'est le seul alibi que le propriétaire a pu trouver pour justifier cette reprise abusive.

Si des propriétaires comme Rondineau au Pellerin, Retière à Mésanger, peuvent se permettre de telles agressions, c'est qu'ils se sentent protégés par la justice et le pouvoir.

Que reproche t-on aux Mouillé?

Ils peuvent justifier qu'ils ont payés régulièrement leur fermage. Ils ont mis en valeur les terres et n'ont jamais eu d'attitudes provocantes à l'égard de leur propriétaire.

A 50 Ans, peut-on laisser les Mouillé grossir les rangs des chômeurs. Ils désirent seulement rester dans cette ferme jusqu'à la retraite.

Avant-hier la Vigne-Marou, hier Mésanger, aujourd'hui Cheix en Retz, demain peut-être NOUS, si nous sommes locataires ou Fermier.

CONTRE CEUX QUI ACCUMULENT L'ARGENT? FACE AU POUVOIR QUI LES SOUTIENT

UNISSONS-NOUS POUR DEFENDRE NOTRE DROIT A VIVRE DE NOTRE TRAVAIL.

Union cantonale du Pellerin
Region syndicale du Pays de Retz

F.D.S.E.A

SACCAGES

à la PINSONNIERE

Depuis le 1er Novembre dernier, les paysans de la région refusent l'expulsion de la famille Pellerin de Mésanger : le propriétaire RETIERE, chef de groupe à la SNCF qui exploite déjà une quinzaine d'hectares, veut la prendre pour l'exploiter lui-même sans en avoir besoin. Contrairement aux informations colportées par le propriétaire, la sous-préfecture et la presse locale, le fermier a toujours réglé ses fermages en temps utile.

Cette semaine, les 24 et 25 juin, Retière est venu lui-même avec un bull-dozer saccager les récoltes de Charles PELLERIN, sous prétexte de faire une maison pour son gendre, - et ceci sous la protection de la police et en présence du sous-préfet. Sont-ils faits pour protéger les destructions de récoltes ?

Le Vendredi 27, sur ordre de PONIATOWSKY, c'est à la tête de plusieurs centaines de CRS, équipés d'auto-mitrailleuses que le sous-préfet est revenu pour expulser les PELLERIN. Charles, Marie, leurs deux enfants, avec tous leurs meubles, leur troupeau de bêtes, sont embarqués vers le Maine et Loire, abandonnant leurs récoltes sur place. En fait, rien n'était prévu pour les reloger.

LE POUVOIR LES MET DONC AU CHOMAGE ET A LA RUE...

Mais la solidarité des paysans et des autres travailleurs de la région s'est vite manifestée, comme les jours précédents. Ils sont retrouvés et ramenés à Mésanger. Là, ils apprennent qu'un tracto-pelle a rendu leur maison inhabitable. Le soir plusieurs centaines de paysans et de travailleurs les accueillent sur la place de Mésanger.

Voilà la réponse brutale du pouvoir à la montée du chômage qui touche particulièrement les travailleurs de la région : licenciements, réductions d'horaires pour les ouvriers, impossibilité de trouver des terres pour les paysans défavorisés.

FACE AUX ABUS DU DROIT DE PROPRIETE ET A LA REPRESSION,
TOUS LES TRAVAILLEURS DOIVENT S'UNIR POUR :

- IMPOSER LE DROIT AU TRAVAIL
- S'OPPOSER AU CHOMAGE, AUX LICENCIEMENTS
ET AUX EXPULSIONS DE FERMIERS.

Paysans Travailleurs - F.D.S.E.A.

C.F.D.T. - C.G.T. - F.O.

de la région d'Ancenis

le 28/6/75

